

Politique – Tarifs, remboursements, rémunérations, frais

Politique des tarifs, remboursements, rémunérations et autres frais

Mise à jour : Novembre 2019

Tarifs d'adhésion

- Étudiant : 40\$ jusqu'au 31 mars - 45\$ à partir du 1^{er} avril
- Individu : 50\$ jusqu'au 31 mars - 60\$ à partir du 1^{er} avril
- Famille: 75\$ jusqu'au 31 mars - 90\$ à partir du 1^{er} avril

Remboursement pour les formateurs et bénévoles lors de l'initiation

- Déplacements : montant forfaitaire en fonction du lieu de l'initiation
 - Camping sur la Rouge : 20\$ par véhicule
- Camping : payé par le CCCPR
- Autres frais : à discuter au cas par cas par le conseil d'administration

Remboursement pour tirer la remorque du Club

Un remboursement est prévu pour compenser le conducteur du véhicule pour le coût supplémentaire de l'essence pour tirer la remorque, lors des activités du Club

- Montant : 0,10\$ par km
- Les conducteurs compilent les kilomètres pendant la saison et font une demande de remboursement au conseil d'administration en fin de saison

Remboursement partiel pour certains cours

Remboursement au montant de 50\$/membre qui prend un cours de sécurité en rivière ou en premiers soins. Le total de remboursement des membres par le Club pour une année dépendra des fonds disponibles mais ne dépassera pas 1000\$/année. Les membres doivent faire une demande de remboursement au club.



Politique – Tarifs, remboursements, rémunérations, frais

Autres frais

- Pour les autres frais liés aux activités officielles du club: à valider au cas par cas par le conseil d'administration

